

## Dialogue communautaire de Mississauga, 22 août 2016

### Organisé par le groupe de travail de Représentation équitable au Canada (REC) de la région de Peel (« Fair Vote Peel »)

Un dialogue communautaire s'est tenu au café-restaurant Studio89 de la région de Peel, qui a fourni gratuitement l'espace et un écran télé. Ce dialogue communautaire a été organisé par Patricia McGrail de Fair Vote Peel. Vingt personnes ont assisté à cette activité qui a été annoncée dans les médias locaux et en ligne (sur Eventbrite, Facebook et Twitter). Un [article](#) a aussi été publié dans le *Mississauga News*.

On a utilisé le [document modèle](#) fourni par les institutions démocratiques du Canada. Les diapos de la présentation PowerPoint accompagnent le présent document. Une [courte vidéo](#) sur le vote unique transférable (VUT) a été intégrée à la présentation. Malheureusement, l'écran télé n'a pas bien fonctionné pour le visionnement des diapositives. Il n'a donc pas été possible de toute les présenter.

Quelques photos accompagnent également le document.

On a séparé les participants en plusieurs groupes, et des questions ont été posées à chaque groupe à tour de rôle. Une personne de chaque groupe a résumé les commentaires, et on a pris des notes.

#### 1. **Généralités – Selon vous, que pourrait-on faire pour que davantage de Canadiens s'intéressent à la démocratie et y participent?**

Commentaires :

- Apporter des changements aux cours d'éducation civique
- Jour du scrutin national
- Société et écoles ouvertes (les gens ne doivent pas hésiter à discuter de politique)
- Vote électronique
- Vote obligatoire pour les électeurs qui votent pour la première fois
- Assemblées publiques obligatoires pour tous les députés
- Beaucoup de cynisme, les gens sont mal informés et les députés s'en tiennent à la ligne de leur parti
- Les étudiants doivent se familiariser avec le civisme à l'école
- Abaisser l'âge du vote à 16 ans
- Faire en sorte que leur vote compte
- Éduquer davantage à l'école
- Voir les avantages de participer au vote
- Faciliter le vote et le rendre plus accessible (Internet)
- Représentation proportionnelle

## Dialogue communautaire de Mississauga, 22 août 2016

2. **Valeurs et principes démocratiques** – Pour répondre à cette question, on a annexé un document intitulé *How the Guiding Principles of the Electoral Reform Committee are Fulfilled by PR* (comment la représentation proportionnelle respecte-t-elle les principes directeurs du Comité spécial sur la réforme électorale), fourni à titre de ressource.

***Parmi les principes directeurs de la réforme électorale du Canada (l'efficacité et la légitimité, la participation, l'accessibilité et l'inclusion, l'intégrité et la représentation locale)***

- a. ***Quels principes sont les plus importants pour vous? Pourquoi?***
- b. ***Quels principes sont les moins importants pour vous? Pourquoi?***
- c. ***Y a-t-il un ou des principes qui selon vous sont manquants? Pourquoi?***

Commentaires :

- La représentation locale n'est pas si importante que cela selon certains participants, et elle l'est pour d'autres
- Référence morale, honnêteté
- Efficacité et légitimité
- De nombreux participants estiment qu'ils ne peuvent pas se faire entendre; aucune communication avec les députés; les députés ne rappellent pas et ne répondent pas aux courriels
- Des principes du Comité spécial sur la réforme électorale (le Comité) sont manquants (ils sont tous importants)
- Coopérer avec la représentation proportionnelle (RP)
- Les meilleures idées ont été soulevées par ceux qui sont généralement en désaccord
- Il faut tenir compte du Cabinet du premier ministre (CPM)
- Peur

### 3. **Réforme électorale du Canada**

***Avez-vous entendu parler d'autres systèmes électoraux que celui que nous utilisons actuellement?***

- a. ***Si oui, qu'avez-vous entendu?***
- b. ***Y a-t-il des avantages à ces options? Si oui, lesquels?***
- c. ***Avez-vous des préoccupations concernant ces options? Si oui, lesquelles?***

Commentaires :

- Vote unique transférable (VUT)
- Représentation proportionnelle mixte (RPM)
- Référendum, plébiscite
- RP : certains pays ont un seuil de 2 % – il devrait être de 5 % – par circonscription
- Le RPM est le système préféré – ½ repr. par circonscription, ½ repr. par parti – député régional

## **Dialogue communautaire de Mississauga, 22 août 2016**

- Tout est sur le bulletin de vote avec la RPM – tout est clair
- Voir les vidéos de REC
- Expliquer le nouveau système aux électeurs sera une tâche difficile
- Vote par Internet – l'impôt sur le revenu n'a jamais été piraté
- Grandes méprises – le vote par Internet est la seule façon de voter par voie électronique
- Les appareils de type Scantron effectuent le dénombrement des bulletins de vote plus rapidement.
- Variations possibles des votes sur Internet – des petits nombres de votes en ligne permettraient d'évaluer l'impression des Canadiens
- Les points sur l'écran vidéo facilitent la compréhension
- Avantages de la RP – plus représentative; plus de continuité; mettre l'accent sur les problèmes plutôt que sur les personnalités (p. ex. lignes ferroviaires, le suicide assisté); conversations beaucoup plus productives
- Mobilisateurs et instructifs, les politiciens ne sont pas nécessaires pour l'apprentissage et la discussion
- À la dernière élection, les politiciens n'ont pas parlé des enjeux que le public voulait entendre.
- Accepter que le progrès égale le changement
- Plus de réunions

### **4. Autres commentaires**

#### ***Que retenez-vous du dialogue d'aujourd'hui sur la réforme électorale au Canada?***

##### **Commentaires :**

- La diversité de ce groupe indique qu'un dialogue beaucoup plus ouvert sur la réforme électorale est nécessaire.
- De nombreuses personnes sont insatisfaites du gouvernement, mais ont peur du changement.
- C'est facile de dire non au changement; le changement fait peur.
- Certains participants se sont présentés avec des idées préconçues et sont repartis mieux informés qu'avant le dialogue.
- C'est une bonne chose de connaître les principes du Comité.
- C'est encourageant et pratique que le Comité fasse cela.
- Plus impressionnant que je pensais.
- C'est très bien – nous devrions faire cela régulièrement.
- Environnement sain, la salle de réunion est d'une bonne dimension et confortable.
- Ce n'est pas aussi simple que je croyais.
- Le grand public ne parle pas de politique – c'est bon pour nous.
- Les diapos contiennent trop de textes et trop d'informations.
- Décrire les sujets que nous aborderons au début.
- Clarifier les consignes à suivre lors des activités (préparer des questions sur la présentation).
- Pourrait-on faire cette activité dans le cadre d'une série de webinaires?
- Ou dans une école?

**Dialogue communautaire sur la réforme électorale tenu au café-restaurant Studio89 de Mississauga, le 22 août 2016.**



**RÉFORME ÉLECTORALE**

Dialogue communautaire

Organisé par :  
Pat McGrail  
Groupe de travail de la région de Peel – Représentation équitable au Canada  
[fairvotepeel@gmail.com](mailto:fairvotepeel@gmail.com)  
[www.fairvote.ca](http://www.fairvote.ca)



canada.ca/democratie

## La réforme électorale au Canada

La réforme électorale fait partie du programme du gouvernement en faveur du changement. La démocratie est forte et bien ancrée au Canada.

L'une des façons de protéger nos valeurs démocratiques consiste à chercher constamment à améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques – ce qui inclut notre mode de scrutin.

4

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

## Annonce administrative

Insérez tous les éléments que vous souhaitez couvrir (agenda, rafraîchissements, emplacement de la salle de bains, etc.).

Dons

2

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

## Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)



- Président : Francis Scarpaleggia, libéral
- Vice-président : Scott Reid, conservateur
- Vice-président : Nathan Cullen, NPD
- 3 femmes
- N.-B.-1; Qc-5; Ont.-2; Alb.-1; C.-B.-3

5

## Merci de participer au dialogue national sur la réforme électorale

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs institutions publiques en fassent toujours plus en matière d'inclusion, de transparence, d'engagement significatif et de modernisation.

La réforme électorale fait partie du programme de renforcement de la démocratie du gouvernement.

3

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

## Principes directeurs

Les cinq principes directeurs suivants pourraient vous aider à préciser vos impressions sur ce que vous souhaiteriez obtenir en ce qui concerne les élections fédérales et la représentation de votre député et de votre gouvernement fédéral.

Ils peuvent vous aider à déterminer ce qui compte pour vous lorsqu'il est question des changements qui peuvent être apportés à notre démocratie au niveau fédéral.

6

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

## Principes directeurs

- Rétablir l'efficacité et la légitimité du vote, par exemple en réduisant les manipulations et en renforçant le lien entre l'intention des électeurs et le résultat électoral.
- Favoriser une hausse de la mobilisation et de la participation relativement au processus démocratique, notamment chez les groupes sous-représentés.
- Soutenir l'accessibilité et l'inclusion à l'égard de tous les électeurs, et éviter la complexité excessive dans le processus électoral.
- Préserver l'intégrité de notre processus électoral.
- Préserver la responsabilisation des représentants locaux.

7

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ



Vidéo sur le VUT  
<http://www.stvforcanada.com/>

10

## Ententes sur la conduite pendant le dialogue

- Écoutez attentivement et faites preuve de respect.
- Donnez à chaque participant la chance de parler.
- Parlez en votre nom seulement et participez sur un pied d'égalité.
- Respectez les opinions des autres.
- Acceptez le fait que vous ne serez pas d'accord avec toutes les idées
- Éteignez vos téléphones.

8

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

**RÉFORME ÉLECTORALE**  
 Dialogue communautaire

canada.ca/democratie 



## Qu'est-ce que la Représentation équitable au Canada

- Un organisme national sans but lucratif
  - Non affilié à un parti politique
  - Dirigé par des bénévoles
- Milite en faveur de la représentation proportionnelle (RP)
  - Notre système électoral actuel
    - ne reflète PAS la volonté des électeurs
    - se traduit par un Parlement qui ne représente PAS les électeurs de façon adéquate
    - décourage la coopération
    - favorise la polarisation régionale

9

## Exercice brise-glace

Pourquoi avez-vous décidé de vous joindre à nous aujourd'hui?

12

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRÉ

## Q1

*Selon vous, que pourrait-on faire pour que davantage de Canadiens s'intéressent à la démocratie et y participent?*

13

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Q2 (suite)

- a. Quels principes sont les plus importants pour vous? Pourquoi?*
- b. Quels principes sont les moins importants pour vous? Pourquoi?*
- c. Y a-t-il un ou des principes qui selon vous sont manquants? Pourquoi?*

16

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Discussions de groupe

7 h 25 à 7 h 50  
(25 minutes)

14

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Discussions de groupe

7 h 50 à 8 h 10  
(20 minutes)

17

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Q2

*Parmi les principes directeurs de la réforme électorale du Canada (l'efficacité et la légitimité, la participation, l'accessibilité et l'inclusion, l'intégrité et la représentation locale)*

15

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Q3

*Avez-vous entendu parler d'autres systèmes électoraux que celui que nous utilisons actuellement?*

18

[canada.ca/democratie](http://canada.ca/democratie) #ParticipéàlaRÉ

## Q3 (suite)

a. Si oui, qu'avez-vous entendu?

b. Y a-t-il des avantages à ces options? Si oui, lesquels?

c. Avez-vous des préoccupations concernant ces options? Si oui, lesquelles?

19

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRé

## Réflexion

Que reprenez-vous du dialogue d'aujourd'hui sur la réforme électorale au Canada?

8 h 35 à 8 h 50  
(15 minutes)

22

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRé

## Discussions de groupe

8 h 10 à 8 h 35  
(25 minutes)

20

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRé

## Restez branchés

canada.ca/democratie

@DemocratieCdn

<http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE>

#ERRE #Q

23

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRé

**2 Families of Voting Systems**

MAJORITARIAN (winner-take-all)	PROPORTIONAL
False Majorities (39%) Single-member district 1/2 of Votes unrepresented	Seats proportional to votes Multi-member district Provides representation for most voters
First-Past-The-Post (FPTP) Alternative Vote* (AV)	Mixed-Member-Proportional** (MMP) Single-Transferable Vote* (STV) List PR*
<p>*CAN or DOES INCLUDE A RANKED BALLOT TO SELECT CANDIDATES: ranked ballots can be used in both families</p> <p>**CAN USE OPEN LISTS: where all candidates face the voter (not appointed)</p>	

21

## Merci


24

canada.ca/democratie #ParticipéàlaRé



**SLIDE 21**

ENG	FRA
2 Families of Voting Systems	2 familles de modes de scrutin
<b>MAJORITARIAN</b> (winner-take-all)	<b>MAJORITAIRE</b> (uninominal)
<b>PROPORTIONAL</b>	<b>PROPORTIONNEL</b>
False Majorities (39%) Single-member district ½ of Votes unrepresented	Fausse majorités (39 %) Circonscription uninominale ½ des votes non représentés
First-Past-The-Post (FPTP)	Scrutin uninominal majoritaire à un tour (SMUT)
Alternative Vote* (AV/IRV)	Vote alternatif* (VA/SRAV)
Seats proportional to votes Multi-member districts Provides representation for most voters	Nombre de sièges proportionnel aux votes Circonscriptions plurinominales Assure que la plupart des électeurs sont représentés
Mixed-member-Proportional** (MMP) Single-Transferable Vote* (STV)	Représentation proportionnelle mixte** (RPM) Vote unique transférable* (VUT)
*CAN or DOES INCLUDE A RANKED-BALLOT TO SELECT CANDIDATES: ranked ballot can be used in both families *CAN USE OPEN LISTS: where all candidates face the voters	* PEUT inclure ou INCLUT UN SCRUTIN PRÉFÉRENTIEL POUR CHOISIR LES CANDIDATS : le scrutin préférentiel peut être utilisé dans les deux familles * PEUT UTILISER DES LISTES OUVERTES : lorsque tous les candidats font face directement aux électeurs




### Alternative Vote (Single-Member)

- Uses a ranked ballot
- When counted, the candidate with the least votes is dropped and those ballots redistributed to the next ranked candidate. Repeat until someone has 50%+1.
- **Winner-take-all**

Ranking order	Ranking order	Rank one or more candidates in your order of preference
1	4	3 Carrie Cohn (Conservative)
2	5	1 Gary Gronau (Green)
		2 Izzy Imlay (Independent)
3	1	2 Lily Lavery (Liberal)
		Norman Nabers (New Democrat)

25



### Mixed Member Proportional (option 2)

Indicate your choice of MP for your riding.

Carrie Cohn (Conservative)

Gary Gronau (Green)

Izzy Imlay (Independent)

Lily Lavery (Liberal)


Norman Nabers (New Democrat)

Rank one or more candidates in your order of preference

Conservative	Liberal
<input type="checkbox"/> Carrie Cohn	<input checked="" type="checkbox"/> Logan Long
<input type="checkbox"/> Charles Cooper	<input checked="" type="checkbox"/> Lily Lavery
<input type="checkbox"/> Caleb Chong	<input type="checkbox"/> Lisa Lawson

Green	New Democrat
<input type="checkbox"/> Gary Gronau	<input checked="" type="checkbox"/> Norman Nabers
<input type="checkbox"/> Greta Gill	<input type="checkbox"/> Nicole Noble
<input type="checkbox"/> Independent	<input type="checkbox"/> Nina Nunn
<input type="checkbox"/> Izzy Imlay	

26



### Multi-Member Systems – PR-STV

Rank one or more candidates in your order of preference

Carrie Cohn

Charles Cooper

Caleb Chong

Gary Gronau

Greta Gill

Independent

Izzy Imlay

Lily Lavery

Logan Long

Lisa Lawson

Nicole Noble

Nina Nunn

Norman Nabers

Norman Nabers

Nicole Noble

Nina Nunn

Rank one or more candidates in your order of preference

Carrie Cohn

Charles Cooper

Caleb Chong

Gary Gronau

Greta Gill

Independent

Izzy Imlay

Logan Long

Lily Lavery

Lisa Lawson

Norman Nabers


Norman Nabers

Nicole Noble

Nina Nunn

Many ways to fairly count ballots  
Many ways to fairly count ballots to arrive at ten winners.

26



### Mixed Member Proportional (option 1)

- Everyone has two votes:
  - Local riding
  - Region

Indicate your choice of MP for your riding.

Carrie Cohn (Conservative)

Gary Gronau (Green)

Izzy Imlay (Independent)

Lily Lavery (Liberal)

Norman Nabers (New Democrat)

Indicate your choice of party for your region.

Conservative

Green

Independent

Liberal

New Democrat

27

ENG	FR
<b>SLIDE 25</b>	
Alternative Vote (Single-Member)	Vote alternatif (uninominal)
Uses a ranked ballot	Bulletin de type préférentiel
When counted, the candidate with the least votes is dropped and those ballots redistributed to the next ranked candidate. Repeat until someone has 50%+1.	Le candidat qui a recueilli le moins de votes au comptage est éliminé et ses votes sont redistribués au candidat ayant recueilli le plus de votes après lui. Cette procédure est répétée jusqu'à ce qu'un candidat obtienne 50 % +1 des votes.
<b>Winner-take-all</b>	Un seul vainqueur
Rank one or more candidates in your order of preference	Classez un ou plusieurs candidats par ordre de préférence.
(Conservative)	(Conservateur)
(Green)	(Vert)
(Independent)	(Indépendant)
(Liberal)	(Libéral)
(New Democrat)	(NPD)
<b>SLIDE 28</b>	
Mixed Member Proportional (option 2)	Représentation proportionnelle mixte
Indicate your choice of MP for your riding.	Indiquez le député de votre choix pour votre circonscription.
Rank one or more candidates in your order of preference	Classez un ou plusieurs candidats par ordre de préférence.
Conservative	Conservateur
Green	Vert
Independent	Indépendant
Liberal	Libéral
New Democrat	NPD
<b>SLIDE 26</b>	
Multi-Member Systems – PR-STV	Représentation prop. mixte – RP-VUT
Many ways to fairly count ballots Many ways to fairly count ballots to arrive at ten winners.	Plusieurs méthodes de dépouillement des votes pour obtenir dix gagnants.
Rank one or more candidates in your order of preference	Classez un ou plusieurs candidats par ordre de préférence.
<b>SLIDE 27</b>	
Mixed Member Proportional (option 1)	Représentation proportionnelle mixte (option 1)
Everyone has two votes:	Chaque électeur a deux votes :
Local riding	Circonscription locale
Region	Région
Indicate your choice of MP for your riding.	Indiquez le député de votre choix pour votre circonscription.
Indicate your choice of party for your region.	Indiquez le député de votre choix pour votre région.

# Comment la représentation proportionnelle respecte-t-elle les principes directeurs du Comité spécial sur la réforme électorale?

## Les cinq principes du Comité spécial sur la réforme électorale

Les cinq principes directeurs du Comité spécial sur la réforme électorale sont compris dans la motion créée par le Comité et inclus dans [son mandat](#). Les voici en quelques mots :

1. Efficacité et légitimité
2. Participation de l'électeur
3. Accessibilité et inclusion
4. Intégrité
5. Représentation locale

Représentation équitable au Canada n'a aucune réticence à l'égard de ces cinq principes, mais le mouvement aimerait fournir davantage de détails sur ceux-ci pour permettre au Comité et aux électeurs d'évaluer si les différentes propositions sur la réforme sont à la hauteur des valeurs canadiennes.

### Principe 1 : Efficacité et légitimité

*« que la mesure proposée augmente la confiance des Canadiens sur le fait que leur désir démocratique, tel qu'il est exprimé par le vote, sera traduit de façon juste dans les résultats du scrutin, et qu'elle réduise la distorsion et renforce le lien entre l'intention des électeurs et l'élection des représentants; »*

Un système électoral démocratique doit offrir égalité, équité, efficacité et un maximum de choix à l'électeur, et la légitimité de la proposition dépendra de la capacité à satisfaire ces critères.

**Égalité** : L'égalité entre les électeurs est fondamentale pour la démocratie. Notre nouveau système électoral doit, dans la mesure du possible, s'assurer que le vote de chaque citoyen compte de manière égale. Les électeurs de certains partis et de certaines parties du pays ne doivent pas être avantagés ou désavantagés en raison de leur choix de vote ou de l'endroit où ils demeurent. Les voisins ne doivent pas être divisés en gagnants et en perdants. Une minorité d'électeurs ne doit pas pouvoir créer une majorité parlementaire.

**Équité** : La légitimité démocratique de nos lois dépend de la mesure dans laquelle s'expriment les choix des électeurs qui sont reflétés dans la composition de notre assemblée législative. Dans un système de RP, cela ne serait plus possible pour un premier ministre lorsque son parti remporte 39 % des votes, 54 % des sièges à la Chambre des communes et 100 % du pouvoir politique.

**Efficacité** : Un système électoral efficace offre aux électeurs une véritable chance d'élire des représentants qui partagent leurs points de vue politiques et comprennent leurs intérêts, peu importe où ils demeurent.

**Choix :** Le système électoral réformé devrait contribuer à responsabiliser les députés à l'égard des électeurs et à réduire le nombre de « sièges assurés » lorsqu'il n'y a pas de véritables choix de vote. Il devrait permettre aux électeurs de voter librement pour les candidats et les partis qu'ils préfèrent, plutôt que de voter stratégiquement.

## **Principe 2 : Participation de l'électeur**

*« que la mesure proposée encourage (devrait encourager) le vote et la participation au processus démocratique, favorise une civilité et une collaboration accrues au sein de la sphère politique, améliore l'unité sociale et offre des possibilités d'inclusion des groupes sous-représentés dans le processus politique; »*

Cela décrit en quelque sorte le résultat d'un vote efficace pour tous. Cependant, cette liste est incomplète, puisqu'elle devrait aussi comprendre les valeurs d'un gouvernement responsable, stable et efficace. Voici nos commentaires et les « résultats des activités en aval ».

**Participation électorale :** Comme nous avons pu le constater, il y a de bonnes raisons pour s'attendre à un plus grand taux de participation aux élections avec un système de RP. Et ce, non seulement parce que tous les votes comptent, mais aussi en raison d'une plus grande satisfaction qu'on peut s'attendre à voir apparaître avec une culture politique plus collaborative.

**Consensus, collaboration et cohésion sociale :** Notre système électoral doit respecter les idées diverses que les Canadiens proposent. Le but est de trouver des solutions qui sont dans l'intérêt de l'ensemble de la population par un processus favorisant une large participation. La formation de coalitions qui se produit dans des systèmes de RP nécessite un changement de culture vers une coopération accrue et l'établissement d'un consensus au Parlement.

**Inclusion :** Les Canadiens reconnaissent que notre diversité constitue une source de force. Notre nouveau système électoral devrait miser sur cette force et faciliter l'élection des représentants des membres des groupes qui sont actuellement sous-représentés à notre assemblée législative – les femmes, les groupes multiculturels, les minorités linguistiques, les Premières Nations et autres. Ce système devrait aussi permettre à la Chambre des communes de mieux refléter la diversité des opinions au Canada au sein duquel les candidats indépendants populaires y trouveraient aussi leur place.

**Équilibre régional :** L'égalité des votes pour tous permettrait de s'assurer que les électeurs de toutes les régions et communautés rurales et urbaines soient représentés au sein du gouvernement et de l'opposition. Un système électoral mieux équilibré ne favoriserait pas les partis régionaux par rapport aux partis bénéficiant d'un soutien d'un bout à l'autre du pays.

**Responsabilité :** Notre nouveau système électoral doit s'assurer que les électeurs sont régis par des lois approuvées par la majorité des législateurs représentant une majorité des électeurs. Dans un système de RP, un parti qui n'obtient pas l'appui majoritaire de l'électorat devra collaborer avec les autres partis. Comme le souligne le professeur Dennis : « Les Canadiens désirant prendre le pouvoir au sein du gouvernement ne devraient pas chercher plus loin que la représentation proportionnelle. Nous pouvons espérer rendre notre pouvoir exécutif plus responsable envers le Parlement simplement en introduisant une forme de RP. »

[TRADUCTION]

**Gouvernement stable et efficace** : Les citoyens et le gouvernement méritent une stabilité et une continuité politiques. Les changements brutaux et inefficaces des gouvernements qui se succèdent dans les modes de scrutin majoritaire uninominal nuisent à la stabilité, à la confiance et aux attentes du public, ainsi qu'au pacte social de la poursuite des politiques et de l'application des lois.

Les modes de scrutin majoritaire créent une pensée à court terme sur les politiques, puisqu'ils contraignent les partis à élaborer des politiques selon le cycle électoral de quatre ans ou moins, et des campagnes soutenues pour gagner la prochaine majorité à 39 %. Cela favorise l'inaction ou l'adoption de solutions rapides aux dépens de solutions à long terme. Les modes de scrutin majoritaire créent aussi un cycle inefficace d'incohérence politique entre les changements de gouvernement, où le nouveau gouvernement élu renverse les politiques de l'ancien gouvernement.

### **Principe 3: Accessibilité et inclusion**

*« que la mesure proposée évite une complexité indue du processus de scrutin tout en respectant les autres principes, et qu'elle favorise l'accès par tous les électeurs admissibles, peu importe leur condition physique ou sociale; »*

Le principe 3 attire l'attention sur le besoin de simplifier le processus de scrutin. Nous aimerions indiquer que le mode de scrutin à représentation proportionnelle ne pose aucune difficulté particulière aux citoyens du monde entier. Bien que ce mode de scrutin exige davantage que de cocher une case, comme le veut le mode actuel, il n'y a rien de plus simple que de voter avec son cœur pour le(s) candidat(s) que l'on préfère, et rien de plus déchirant que de devoir voter stratégiquement.

### **Principe 4 : Intégrité**

*« que la mesure proposée puisse être mise en œuvre tout en assurant la confiance du public à l'égard du processus électoral, en assurant l'obtention de résultats fiables et vérifiables à l'aide d'un processus efficace et objectif qui est sécuritaire et préserve la confidentialité du vote pour les particuliers canadiens; »*

On semble avoir tenu compte du principe 4 lorsqu'on a étudié la possibilité du vote en ligne, l'un des sujets qui font l'objet du décret de convocation du Comité.

Par contre, le concept d'intégrité électorale est encore plus vaste, et nous aimerions diriger l'attention du Comité vers les résultats du tout dernier [projet sur l'intégrité électorale](#) de l'Université Harvard. Ce projet consistait à réaliser une recherche comparative portant sur « toutes les élections parlementaires et présidentielles nationales tenues dans des pays ou des états indépendants (de plus de 100 000 habitants) sur une période de 18 mois, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et le 31 décembre 2013 ». Ce sont 73 élections tenues dans 66 pays qui ont fait l'objet de la recherche.

La conclusion la plus frappante qui ressort de cette recherche, dans la mesure où nous envisageons la possibilité de recourir à la RP, est que le scrutin à RP s'est particulièrement bien passé dans ces pays. Voici une citation tirée du rapport sur le projet (p. 10) :

« Les élections les mieux classées ont toutes eu lieu dans de riches pays postindustriels stables et gouvernés efficacement par le secteur public, qui ont connu une longue série de luttes démocratiques s'échelonnant sur de nombreuses décennies, voire de nombreux siècles. En général, ces pays ont obtenu des notes particulièrement bonnes [...] au titre des procédures électorales, qui étaient caractérisées par des processus d'inscription des électeurs et de comptage efficaces. Tous ces pays ont des institutions de partage du pouvoir et des gouvernements de coalition, ce qui crée de multiples sources de contre-pouvoir par rapport à l'exécutif. **Les élections dans ces pays donnent lieu à des parlements inclusifs et créent des conditions relativement équitables pour tous les partis, quel que soit le mode de représentation proportionnelle utilisé.** » (Les caractères gras sont de nous.) [TRADUCTION]

### **Principe 5 : Représentation locale**

*« que la mesure proposée assure la responsabilisation et tienne compte de la valeur que les Canadiens accordent à leur collectivité, au fait que les députés connaissent les conditions locales et qu'ils tentent de satisfaire les besoins locaux à l'échelle nationale; la mesure doit aussi permettre aux citoyens d'avoir accès à leur député pour faciliter la résolution de leurs préoccupations et leur participation au processus démocratique; »*

Représentation équitable au Canada croit que nos députés doivent rendre des comptes directement aux électeurs, non pas aux cadres de leur parti. Cela signifie que les électeurs devraient se reconnaître dans les représentants de leur localité, comme le suggère le principe 5. De plus, la sélection des candidats par les partis devrait être ouverte, transparente et démocratique, plutôt que d'être dictée par les initiés au sein des partis ou les chefs des partis (voir la section portant sur les mises en candidature démocratiques). Par conséquent, nous estimons que le principe 5 est une condition **sine qua non** de toute réforme pouvant être envisagée.